

*"Aujourd'hui", la mondialisation ça ne marche pas. Ça ne marche pas pour les pauvres du monde. Ça ne marche pas pour l'environnement. Ça ne marche pas pour la stabilité de l'économie mondiale". L'auteur de ces lignes ? Le professeur Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie, ancien conseiller de Bill Clinton, qui en novembre 1999 a démissionné de son poste d'économiste en chef et de vice-président de la Banque mondiale : "Plutôt que d'être muselé, j'ai préféré partir", expliquera-t-il.*  
*La Grande Désillusion -Le Livre de Poche n° 15538*

## Les lobbies

Pour ce petit travail qui n'est finalement qu'un travail de compilation, je me suis largement appuyé sur :

**Europe : la trahison des élites de Raoul Jennar - éditions Fayard**

**Europe : une alternative - les Notes de la Fondation Copernic - Syllepse**

**Remettre l'OMC à sa place - % Attac Mille et une nuits**

**Quand le capitalisme perd la tête - Joseph E.Stiglitz - livre de poche**

et surtout, :

**EUROPE INC. Comment les multinationales construisent l'Europe et l'économie mondiale chez Agone.**

Parler des lobbies en Europe et plus largement à l'échelle planétaire ne peut s'expliquer seulement par la connivence entre monde économique et monde politique.

Cette connivence n'a pu subsister et se développer qu'en raison du déficit démocratique des institutions européennes et d'un fonctionnement opaque permettant de faire, dans le secret des alcôves de la Commission européenne, du comité 133 et du Conseil européen, la part belle aux transnationales.

Mais contrôler l'institution européenne en limitant le rôle du Parlement européen et en mettant hors jeu les parlements des États membres n'était pas suffisant pour libéraliser en toute quiétude. Il fallait aussi s'assurer non seulement du silence des médias mais disons le de leur complicité.

Mon topo devait donc se faire sous 3 axes :

1 - Petit rappel du fonctionnement institutionnel européen dans ce qu'il offre de perméabilité aux transnationales et à leurs lobbies.

2 - Quels sont les moyens par lesquels les transnationales assurent leur domination ?

Et pour quels objectifs ?

3 - Quel est le niveau de contrôle des médias par les transnationales ?

Assez rapidement je me suis rendu compte que c'était énorme ; j'ai donc laissé la problématique "médias"<sup>1</sup> de côté.

## Le fonctionnement des institutions européennes

Rappelons tout d'abord que le Parlement européen n'exerce qu'un pouvoir limité sur la Commission dont il ne choisit ni le Président, ni les membres. *"Le contrôle et, éventuellement, la censure portent sur la conformité des actes de la Commission avec les traités et les décisions du Conseil des ministres, non sur le contenu même<sup>2</sup>".* Il ne peut proposer de lois mais est associé dans un certain nombre de cas à une procédure, dite de co-

---

<sup>1</sup> Lire : "sur la concentration dans les médias" - observatoire français des médias chez Liris.

<sup>2</sup> R.Jennar p.41

**décision**<sup>3</sup> avec le Conseil des Ministres (ex : directive Bolkestein)

Le Parlement compte 732 membres. Je vous donne des chiffres parce que tout à l'heure nous mettrons en relation le poids humain des lobbies présents à Bruxelles par rapport au poids humain des institutions européennes.

L'institution européenne repose sur un pilier central : la Commission européenne qui présente la particularité d'être, à la fois, l'outil politique le plus important et le moins responsable politiquement.

La Commission a un mandat de 5 ans et supervise le travail des 25000 fonctionnaires de l'Union répartis dans les directions générales à Bruxelles. Chaque pays dispose d'un commissaire. Tous les commissaires - et donc toutes les directions - n'ont pas un égal pouvoir. Par exemple, les DG I (direction générale du Commerce extérieur), DG III (Entreprises et Industrie) et DG XV Marché intérieur et Services) ont beaucoup plus d'influence sur la politique européenne que les DG V (Emploi, Affaires sociales et Égalité des chances) ou DG XI (Environnement) ce qui ravit les industriels qui ont un accès privilégié direct aux DG Industrie et Marché unique alors qu'écologistes et syndicats n'ont affaire qu'à des DG moins influentes.

Cette Commission européenne est le véritable moteur de la construction européenne car elle détient un **monopole**, celui de **l'initiative législative**.

Aujourd'hui, au stade actuel de la construction européenne la souveraineté des États membres n'est plus tout à fait nationale et pas complètement européenne sauf dans le champ très large de ce que couvre l'OMC. En effet, dans ce champ, la Commission européenne dispose de pouvoirs qui excèdent ceux des gouvernements des États membres. En vertu de l'article 133 du traité instituant la Communauté européenne, les décisions dans ces domaines ne se prennent plus à l'unanimité mais à **la majorité qualifiée** dans toutes les instances intergouvernementales ; avec la conséquence qu'il n'est plus possible de privilégier des politiques nationales dans ce champ, car les décisions qui s'imposent à tous sont prises en Conseil des ministres à la majorité qualifiée - c'est à dire, selon le traité de Nice en application jusqu'en 2009, lorsque la moitié des États membres se sont prononcés, à condition qu'ils représentent 72,3 % des voix et qu'ils réunissent 62 % de la population de l'union. Échappent seuls pour l'instant (traité de Nice) à cette règle de la majorité qualifiée : les domaines de l'enseignement, de la santé (y compris les services sociaux) et de la culture ainsi que les questions relatives à l'investissement qui restent encore protégés par une obligation d'unanimité. Pour combien de temps ?

Pourquoi est-ce dangereux ? Tout d'abord parce qu'un État seul ne peut refuser une décision qu'il jugerait contraire à sa politique ou qui serait rejetée par son parlement ou sa population. Ensuite parce qu'à 25, l'Europe autorise et favorise, dans le climat malsain de la compétitivité, toutes les pressions et tractations pour parvenir à la majorité qualifiée. Ces pressions et tractations sont de même nature que celles mises en oeuvre par les pays du Nord à l'égard des pays du Sud dans le cadre de l'OMC.

Rappelons également qu'en vertu de l'article 133, c'est l'union européenne et non pas chaque État membre, qui est le négociateur de l'OMC ainsi que de toutes les négociations commerciales de l'U.E. avec d'autres États.

Et le négociateur en titre, c'est le commissaire chargé du commerce international ; se sont succédés à ce poste le conservateur britannique Leon Brittan (Commission Santer), le social-démocrate français Pascal Lamy (Commission Prodi) et actuellement Peter Mandelson (Commission Barroso) ; ce commissaire est également en contact avec les autres États membres de l'OMC ainsi qu'avec l'OMC.

Raoul Jennar commente ainsi le pouvoir de la Commission : "*Le schéma classique selon lequel "la Commission propose et exécute et le Conseil décide", s'il reste partiellement conforme aux textes, ne correspond plus à la réalité. Ainsi dans le vaste domaine de la*

---

<sup>3</sup> La procédure de co-décision ne s'applique pas à de nombreux domaines importants, comme la politique agricole commune, les fonds structurels, l'union économique et monétaire, la politique étrangère et de sécurité commune, le commerce international, la coopération policière et judiciaire.  
R.Jennar p.42

politique de concurrence, qui affecte notamment la politique industrielle et les services publics, en vertu des traités, la Commission cumule des pouvoirs législatifs, exécutifs et même judiciaires. Une véritable petite OMC à l'échelle européenne ! Par exemple, en matière de mise en circulation des produits dans le cadre du marché unique, la Commission dispose du pouvoir de décider en dernier ressort : un exemple fameux en fut l'autorisation donnée à Novartis de commercialiser du maïs génétiquement modifié en dépit de l'hostilité déclarée d'une majorité d'États membres. Ce n'est donc plus le Conseil qui décide<sup>4</sup>."

Mais comment fonctionne cette Commission ?

"L'article 133 déjà cité, dispose en son alinéa 3 que les négociations conduites par la Commission ont lieu « en consultation avec un comité avec un comité spécial désigné par le Conseil pour l'assister dans cette tâche et dans le cadre des directives que le Conseil peut lui adresser". C'est la base juridique d'un des instruments les plus opaques de la prise de décision européenne : le comité 133.

Le comité 133 est compétent pour toutes les matières couvertes par l'OMC [...]. Il est aussi présent dans le cadre des négociations en vue d'élargir le partenariat transatlantique<sup>5</sup>".

Le comité 133 est composé de représentants de la Commission et de hauts fonctionnaires nationaux désignés, donc politiquement non responsables puisqu'ils n'ont de compte à rendre qu'à leur hiérarchie administrative.

Pour nous mettre dans l'ambiance, deux exemples des liens très particuliers qui unissent le monde des affaires et de la Commission européenne :

Premier exemple : la seule Association des chambres américaines de commerce (AMCHAM) a publié, dans la seule année 1998, dix ouvrages et plus de soixante rapports et pris part à environ 350 réunions avec la Commission européenne et le Parlement. Et il ne s'agit là que d'un lobby parmi d'autres.

On aurait aimé que la société civile dans son ensemble dispose de moyens équivalents et soit représentée de façon égale.

Deuxième exemple avec notre tête d'affiche nationale, le socialiste français Pascal Lamy, aujourd'hui directeur général de l'OMC ; "Qui est Pascal Lamy ? né en 1947 de parents pharmaciens et catholiques. Milite pendant 10 ans à la Jeunesse étudiante chrétienne. Études à HEC, à sciences Po. et à l'ENA. Débuts professionnels à l'Inspection générale des finances puis Direction du Trésor (1975-81). En 1981 avec l'arrivée des socialistes au pouvoir, il devient directeur adjoint du cabinet de Jacques Delors, ministre de l'Économie et des finances, qui rassemble autour de lui des catholiques ayant adhéré au PS. Il fait ensuite partie du cabinet du premier ministre Pierre Mauroy pour piloter ce "tournant de la rigueur" et veiller à ce que ce ralliement des socialistes aux thèses libérales ne connaisse aucune altération.

1985 : Jacques Delors devient président de la Commission européenne ; il choisit Pascal Lamy comme directeur de cabinet et comme "sherpa" (chargé de préparer les réunions du G7). Il le restera pendant 3 mandats de Delors. Durant cette période, Lamy siège au comité directeur du PS. Il va notamment travailler à réduire les initiatives de la Commission européenne en matière d'environnement, sujet d'irritation grandissante pour le patronat européen. En 1994, lorsque Delors quitte la Commission, Lamy entre au comité de direction du Crédit Lyonnais. Cinq ans plus tard il en est le directeur général et prépare la privatisation de la banque et les licenciements massifs qui l'accompagnent. Désigné par le syndicat CGT comme "celui qui a organisé la casse sociale", on le surnomme "le para", "la brute" ou encore "l'Exocet". C'est pendant cette période qu'il préside la commission "prospective" du CNPF, le futur MEDEF. Ce qu'on sait trop peu, c'est qu'il fait partie des conseillers de la branche européenne de la Rand Corporation, le principal "think thank (réservoir à penser) du complexe militaro-industriel américain. Il est également membre du conseil d'administration d'un autre "think thank" basé à Washington : l'Overseas Development Council. Enfin, il est membre du bureau et trésorier de la branche française de Transparency International, une association qui, officiellement, oeuvre en faveur de la

---

<sup>4</sup> R.Jennar "Europe : la trahison des élites ". p.23-24

<sup>5</sup> idem p.35

*transparence des institutions publiques et qui en fait véhicule les thèses de l'État minimum. Elle sert très souvent de paravent à des opérations des services de renseignement américain. En 1999, il est proposé par Dominique Strauss-Khan, ministre de L'Économie et des Finances, et Lionel Jospin, Premier ministre, pour siéger au sein de la Commission européenne à la tête du Commerce international. Il inaugure son mandat de manière spectaculaire en proposant de lever l'interdiction d'importer en Europe des semences génétiquement modifiées en provenance des États Unis. Peu après son entrée en fonction, il déclare devant l'assemblée du Trans Atlantic Business Dialogue (TABD), un des plus puissants lobbies d'affaires : "La nouvelle Commission soutiendra [les propositions du TABD] de la même manière que la précédente. Nous ferons ce que nous avons à faire d'autant plus facilement que, de votre côté, vous nous indiquerez vos priorités[....]. Je crois que le monde des affaires doit aussi parler franchement et convaincre que la libéralisation du commerce et en général la globalisation sont de bonnes choses pour nos peuples..."Berlin octobre 1999. Le 8 juin 2000, il déclare à l'US Council for International Business : "Nous avons besoin du soutien du monde des affaires au système de l'OMC pour davantage de libéralisation". Comment faire confiance à un homme qui déclarait à Strasbourg en octobre 1999 : "L'OMC doit élargir ses attributions pour englober des questions de société telles que l'environnement, la culture, la santé et la nourriture, qui, à l'instar de la concurrence et de l'investissement, ne peuvent plus être tenues à l'écart du commerce".<sup>6</sup>*

Nous allons examiner de façon un peu plus détaillée, les principales organisations de lobbies présentes à Bruxelles et leurs façons de peser sur la politique européenne.

Je vous demande pour tout ce qui va suivre de garder en tête, que la Commission se présente comme, je cite : « ...institution dont la vocation est la représentation totalement impartiale de l'intérêt général<sup>7</sup> ».

### **L'industrie du lobbying à Bruxelles**

Bruxelles regorge aujourd'hui de manœuvriers. Plus de 15 000 professionnels du lobbying<sup>8</sup> hantent les couloirs de la Commission, du Conseil et du Parlement, la grande majorité d'entre eux issus d'agences de relations publiques, de lobbies de l'industrie ou d'entreprises particulières. L'écllosion de l'industrie du lobbying date de la fin des années 80 et début 90, période durant laquelle la Commission était essentiellement occupée à rédiger les quelques 300 directives qui allaient former le squelette du Marché unique.

Plus de 200 grandes firmes ont des départements de politiques européennes à Bruxelles. Parmi elles, beaucoup sont américaines ou japonaises. Pas moins de 500 lobbies allant de groupes importants comme l'ERT (Table ronde des industriels européens) aux groupements plus modestes tels que les Fabricants européens de bougies. Pour situer par rapport à la planète, j'ai lu, je ne sais plus trop où, qu'il y aurait environ 60 000 transnationales dans le monde mais une centaine, seulement, qui détiendrait les 2/3 de la production globale.

En raison de leur nombre et de leur importance, l'image ne valant que pour l'image, on peut dire que les lobbies industriels agissent en lieu et place de la base citoyenne dont la Commission est dépourvue. La Commission européenne et le Conseil des ministres restent de fait largement irresponsables devant les électeurs dans le même temps où leur contrôle par les Parlements tant nationaux qu'euro péen est notoirement insuffisant.

Début 1999, un comité parlementaire enquêtant sur les soupçons de fraude au sein de la Commission européenne en est arrivé à l'amère conclusion qu'il est difficile de trouver un fonctionnaire responsable au sein de cette institution. Et le Conseil, encore plus opaque que la Commission, va même jusqu'à refuser de rendre public l'ordre du jour de ses réunions.

Aujourd'hui, on estime à 3000 le nombre de personnes qui font pression sur le Parlement,

---

<sup>6</sup> R.Jennar p.20-25

<sup>7</sup> Commission européenne, « Conférence intergouvernementale 1996, Avis de la Commission », Bruxelles-Luxembourg, 1996, p.20.

<sup>8</sup> lobby : groupe de pression

presque toutes directement employées par l'industrie. Une moyenne, donc, de 5 par député européen.

La nouveauté de la création européenne a également attiré à Bruxelles deux importants produits d'importation américaine : **les bureaux d'études industrielles et les agences de relations publiques**. Ce dispositif s'est déployé dans le sillage des groupes de pression industriels qui ont « fleuri » dans la capitale européenne. Les « **conseils en influence** » comme se présentent elles-mêmes ces officines, font des affaires florissantes en aidant leurs clients à établir des contacts importants, à naviguer dans l'infrastructure administrative et à en comprendre les subtilités culturelles.

A Bruxelles, l'imprécision des lois et des réglementations concernant les lobbies favorise des pratiques qui seraient perçues comme douteuses, voire inacceptables aux États-Unis ou dans d'autres capitales européennes. « *A Bruxelles, on peut sans complexe dire d'un cabinet-conseil qu'il exerce des pressions, assure Laurentien Brinkhorst, sous-directrice d'Edelman Europe, cabinet de conseils en affaires publiques. Il n'y a pas de mal à cela.* »<sup>9</sup>.

Les honoraires demandés sont quelquefois astronomiques (jusqu'à 700 euros de l'heure pour une expertise<sup>10</sup>) et ne permettent, bien évidemment, qu'aux grandes firmes de s'offrir leurs services.

Les principaux critiques américains du conseil en lobbying pensent qu'il est délibérément conçu pour « *modifier la perception, remodeler la réalité et fabriquer du consensus*<sup>11</sup> ». Ces stratégies ont traversé l'Atlantique. C'est *"ainsi qu'avec l'aide d'agences de relations publiques, des compagnies énergétiques allemandes ont déjà monté de toutes pièces des groupes d'activistes bidons qui « militent » contre la construction d'éoliennes. De son côté, l'industrie du traitement des déchets a créé un faux groupe de pression, nommé "Waste to Energy", dont les membres se sont infructueusement "battus comme des lions" pour convaincre la Commission européenne de requalifier les déchets en source d'énergie durable"*<sup>12</sup>.

Aujourd'hui plusieurs centaines d'agences de relations publiques sont installées dans la capitale européenne et le nombre de leurs employés a doublé entre 1993 et 1998. Les principaux acteurs dans ce domaine viennent d'Amérique du Nord ou d'Europe - notamment Burson-Marsteller, Shanwick, Hill&Knowlton et Edelman. Par exemple Unilever partage, à Bruxelles, un immeuble de bureaux avec Burson-Marsteller et Hill&Knowlton.

En ce qui concerne les cabinets d'étude, le Centre for European Policy Studies (Centre d'Études Politiques Européennes) et l'European Policy Centre (EPC) offrent 2 exemples de stratégies différentes pour des objectifs similaires.

Fondé en 1982, le CEPS dispose d'un réseau de succursales sur plusieurs pays européens, de 40 employés à Bruxelles et son chiffre d'affaires s'élève à environ 4 millions d'euros. Les frais d'adhésion annuels vont de 24 000 euros à 60 000 euros pour les membres du très privé "Cercle central".<sup>13</sup> Le CEPS organise des réunions pour l'élite des directeurs exécutifs, décideurs de haut niveau de l'U.E. et universitaires conservateurs, et il produit des rapports percutants sur divers sujets d'actualité européens. Sur son site Internet, le groupe affirme que *"ses rapports politiques et ses sessions de travail sur l'Union monétaire européenne (UME), la réforme de la politique agricole commune (PAC), les politiques fiscales, la réforme institutionnelle et l'expansion de l'UE ont contribué à faire naître des idées qu'on retrouvait par la suite prises par la Commission, le Conseil et le Parlement européen et les gouvernements des États membres". Les connexions comme l'explique son directeur Peter Ludlow, sont vitales : « En fait le CEPS est perçu comme un organisme institutionnel et cela est crucial. Nous agissons de façon qu'il soit clairement établi que nous sommes là pour nous*

---

<sup>9</sup> Cité par Europe INC.p.44Entretien personnel avec Laurentien Brinkhorst, Bruxelles, 17 février 1999

<sup>10</sup> ibid. p.44

<sup>11</sup> ibid .p.45

<sup>12</sup> ibid. p.46-47 .Entretien avec Frank Schwaba to Europe's Brinkhorst

<sup>13</sup> ibid p.54. "Cpes Corporate en Inner Circle Members",- [www.ceps.be/](http://www.ceps.be/)

*exprimer au plus haut niveau de la discussion*<sup>14</sup> » .

l'EPC fondé en janvier 1997 par un trio composé de Stanley Crossik, le parrain du lobbying à Bruxelles - Arrêtons nous 30 s sur ses faits d'armes : *Avocat d'affaires qui est parvenu à faire insérer dans le traité de Maastrich un paragraphe de 68 mots qui a permis au secteur privé de l'assurance vieillesse de faire une économie évaluée entre un et deux milliards de dollars par mot. Sans cet ajout, les fonds de pension auraient dû dédommager les assurés au prorata de l'égalité homme-femme pour les prestations versées depuis 1957*<sup>15</sup> -, Max Kohnstan, ex-vice président du comité d'action Jean Monnet, et John Palmer, ancien rédacteur en chef de l'édition européenne du journal The Guardian. EPC est presque un nouveau venu. Son parti pris pro-industriel se reflète dans la composition de son CA où siégeaient en 1998 les PDG de firmes telles que Phillips et Mars, des industriels tels que Peter Sutherland (ancien commissaire européen, ancien directeur du GATT puis de l'OMC et toujours président de BP et de Goldam Sachs International Associate), Keith Richardson et Wim Philippa (ancien et actuel secrétaires généraux de l'ERT), le secrétaire général de l'UNICE d'alors Dirk Hudig, un membre du C.A de la Banque centrale européenne, six membres du Parlement européen, cinq anciens directeurs généraux et un vice-président de la Commission européenne, ainsi que des journalistes de publications telles que le « Monde » ou le « Financial Times ». L'EPC jouit de l'important soutien financier de ses partenaires industriels parmi lesquels figurent des membres de l'ERT, BAP, BP, British Telecom et Solvay mais aussi Dow, DuPont, Philip Morris et SmithKline Beecham. En contrepartie, les entreprises donatrices bénéficient d'un contact régulier avec les décideurs. Les industriels assistent aux conférences de l'EPC pour y discuter, par exemple de l'Union monétaire européenne, l'expansion à l'est et des politiques fiscales européennes. L'EPC publie des rapports et des communiqués sur ces questions et bien d'autres. Un autre axe de travail de l'EPC est le développement d'une stratégie industrielle européenne à l'OMC : en d'autres termes pousser plus efficacement dans le sens de la libéralisation du commerce et de l'investissement. Des études sont également conduites **à la demande et avec le soutien financier de la Commission européenne.**

Sans une conscience aiguë du biais que représentent ces agences de lobbying et les divers bureaux d'étude conservateurs, il est illusoire d'espérer une démocratie réelle, la moindre transparence et une véritable participation aux décisions prises à Bruxelles.

Examinons maintenant quelques grands lobbies,

### **L'ERT**

Et tout d'abord l'ERT, European Round Table ([www.ert.be](http://www.ert.be)), table ronde des industriels européens créée en 1983 avec l'appui actif du commissaire européen, le vicomte Etienne Davignon.

Et pour donner le ton, je ne résiste pas au plaisir de vous faire une citation de Keith Richardson, ex-secrétaire général de l'ERT sur l'accessibilité : *« l'accessibilité, c'est pouvoir téléphoner à Helmut Kohl pour lui recommander de lire un rapport. C'est aussi John Major téléphonant à l'ERT pour la remercier de ses points de vue ou bien déjeuner avec le premier ministre suédois juste avant que la Suède ne se déclare sur sa candidature à la CEE*<sup>16</sup> ».

L'ERT, est une sorte de club où les adhésions sont personnelles, ses membres sont les dirigeants des 45 firmes les plus importantes ayant leur siège social en Europe parmi lesquelles on trouvait les françaises LAFARGE, TotalFinaElf, Air Liquide, France Télécom (en la personne de Thierry Breton), Renault, Saint Gobain, Suez, Vivendi ; les belges Solvay et Umicore ; les allemandes Bayer, Deutsche Lufthansa, Deutsche Telekom, Siemens, Volkswagen ; mais aussi les suisses Nestlé et Hofmann-LaRoche et la turque Profilo Holding. Son actuel président est Gefhard Cromme du groupe allemand ThyssenKrupp. Ses membres

---

<sup>14</sup> ibid p.54

<sup>15</sup> ibid p.55 (note bas de page).Charlemagne, « EU : The Brussels Lobbyists and the struggle for ear-time » The economist, 14 July 1998.

<sup>16</sup> ibid p.57 tête de chapitre.

réunis représentaient au 1er novembre 2003 un chiffre d'affaires de 950 milliards d'euros et plus de 4 millions de salariés à travers le monde. Ils ont un accès direct et immédiat auprès des décideurs politiques. L'objectif avoué de ce club est de modérer la construction européenne dans le sens des intérêts de 45 transnationales européennes. En 2004 l'ERT animait neuf groupes de travail (fiscalité, retraites, relations économiques internationales, environnement, élargissement, emploi/industrie et politiques sociales, criminalité visant les entreprises, compétitivité, normes comptables). L'ERT adapte constamment ses thèmes en fonction des intérêts du moment.

Créé au début des années 80, en étroite collaboration avec Etienne Davignon - alors commissaire européen à l'industrie - et avec le soutien d'Umberto Agnelli de Fiat et de Wisse Dekker de Philips, Pehr Gyllenhammar alors directeur de Volvo tenait en avril 83 sa réunion inaugurale avec deux membres de la Commission : Etienne Davignon et François-Xavier Ortoli (Finances), qui quelques années plus tard sont tous deux devenus membres de l'ERT et passés à l'industrie en tant que PDG, respectivement du holding belge Société générale de Belgique et compagnie pétrolière Total.

L'ERT pousse sans relâche à « *un changement de management de l'Europe* » prétextant que « *l'industrie est en droit de réclamer un système qui donne des résultats : une Europe qui fonctionne comme système économique intégré avec un centre unique de prise de décisions* »<sup>17</sup>, bien évidemment d'abord au service de l'industrie.

L'ERT cible les décideurs politiques de haut niveau : elle a inspiré l'Acte unique ; sa proposition « **Europe 1990 ; un agenda pour l'action** » se retrouve pour l'essentiel dans le **livre blanc de la Commission européenne** présenté par Jacques Delors ; dans leur empressement à se conformer au plan d'action de l'industrie, les membres de la Commission ignorèrent les autres sons de cloche et rapports critiques émanant quelquefois de leurs propres services ; le rapport d'un groupe de travail commandé en 1989 par la Commission sur les conséquences du Marché unique dressait un inventaire inquiétant d'effets négatifs potentiels, dont le transport de déchets à grande échelle, l'obligation d'autoriser des produits inévitablement moins rigoureusement contrôlés, le renforcement des obstacles à la mise en place de taxes environnementales au niveau national et l'intensification du trafic routier et la pollution qui en résulterait. Aujourd'hui nombre de ces prédictions sont devenues réalités. Fi des rabat-joie, allons de l'avant !

Triomphante, la Table ronde s'est alors tournée vers la priorité suivante : le développement de l'infrastructure européenne : un méga réseau avec un seul objectif : *la mobilité*<sup>18</sup>. L'ERT s'est battue aux côtés de la Commission pour l'adoption du très écologiquement contestable Réseau transeuropéen de transport (TEN). TEN est le plus grand projet d'infrastructures de transports jamais conçu. On lui doit un certain nombre de monstres déjà construits ou à construire : le tunnel sous la Manche, le pont d'Øresund entre le Danemark et la Suède, plusieurs lignes de trains à grande vitesse, de nombreux élargissements d'aéroports et 12000 kms de nouvelles autoroutes. Ambitieux projets présentés dans des rapports tels que « **Missing Links** » 1984 et **Missing Networks** » 1991. Pour la mise en oeuvre de ces projets fut créé le **Centre européen pour l'étude des infrastructures (ECIS)** en 1993 et la plupart des travaux de l'ERT furent transférés vers ce nouvel organisme hybride, mi-public, mi-privé. En 1991 la table ronde a littéralement façonné le traité de Maastricht en tenant des réunions régulières avec les principaux membres de la Commission et en publiant un document intitulé « **Remodeler l'Europe** », dont les similitudes avec le contenu du traité de Maastricht adopté quelques mois plus tard sont manifestes.

L'exemple le plus révélateur de l'amicale collaboration entre des lobbies et un Président de la Commission est peut-être le célèbre **Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi de Jacques Delors**

« *Approuvé en 1993 par les chefs d'État et de gouvernement au Conseil de l'UE, le livre blanc fut préparé en étroite collaboration avec l'ERT ; Jacques Delors remercia le groupe de*

---

<sup>17</sup> ibid p.58-59

<sup>18</sup> Missing Networks, ERT, Bruxelles, 1991 p.17

*pression de son soutien pendant les travaux préparatoires*<sup>19</sup> » ; on y trouve les mêmes recettes que celles préconisées dans une étude publiée peu avant par l'ERT et intitulée **Vaincre la crise** avec comme solutions préconisées : déréglementation, flexibilité du marché du travail, investissements dans l'infrastructure des transports, compétitivité internationale. Et Delors devait admettre, lors d'un entretien télévisé en 1993, la « *pression continue* » de l'ERT, qui se vantait d'être « *l'une des principales forces décisionnelles derrière le Marché unique* »<sup>20</sup>

Alors que la Table ronde des années 1980 était divisée en deux groupes, l'un préférant couvrir ses euro-champions grâce à des politiques industrielles protectionnistes et l'autre favorable à la mondialisation de l'économie, le lobby pousse aujourd'hui unanimement vers l'ouverture des marchés à travers le monde.

A partir de 1987, elle est intervenue avec succès, aux côtés de l'US Business Round table, dans les négociations de l'Uruguay Round afin d'y inclure des matières qui n'étaient pas couvertes par le GATT, comme les droits de propriétés intellectuelles et les services.

Les bonnes relations entre la Commission et l'ERT se sont maintenues sous la présidence de Jacques Santer : *"Les relations sont bonnes parce que nous avons des intérêts communs sur de nombreux points, expliquait Richardson. Dans l'ensemble, nos priorités sont les mêmes. Nous coopérons, nous débattons divers sujets avec la Commission et, de temps en temps, nous leur écrivons pour nous assurer qu'ils connaissent nos opinions. Et je pense qu'ils sont parfaitement au courant de nos préoccupations"*<sup>21</sup>.

Les relations symbiotiques du groupe de pression et de la Commission ont continué de porter leur fruits. L'accès de la Table ronde aux structures décisionnelles s'est, lui, progressivement institutionnalisé, notamment par sa participation aux groupes de travail de l'UE, dont certains ont été créés à la demande même des lobbies. L'exemple le plus digne d'intérêt reste celui du **Groupe consultatif sur la compétitivité (CAG)**, un organisme doté d'un statut officiel qui amplifie efficacement la voix de l'ERT. La forte emprise de cette dernière sur le CAG n'est pas le fruit du hasard : « *quand en février 1994, le commissaire à l'Industrie Bangemann réunit un groupe de travail sur les télécommunications, six des vingt membres appartenaient à l'ERT - en revanche, ne figurait aucun représentant des associations de consommateurs, des syndicats ou des PME* »<sup>22</sup> .

« *Après le Marché unique, les réseaux transeuropéens et la monnaie unique, ce groupe s'est concentré sur des thèmes complémentaires tels que la compétitivité, l'évaluation comparative des politiques publiques ou "l'innovation", son nouveau leitmotiv. Par ailleurs, l'appel des nouveaux marchés devenant irrésistible, ils ont concentré leurs efforts sur l'élargissement de l'Union vers l'Europe centrale et orientale* »<sup>23</sup> . »

Il est impressionnant de constater à quel point le paquet de mesures préconisées par l'ERT pour un **"achèvement total du Marché unique"** se sont retrouvées dans le **"Plan d'action pour le Marché unique"**, adopté par le Conseil de l'UE en 1997 à Amsterdam, mis en oeuvre depuis par les États membres. « *En février 1997, plus de 3 mois avant le sommet d'Amsterdam, Keith Richardson était déjà persuadé que ce plan d'action serait adopté : la Commission est vraiment très intéressée par le lancement d'une nouvelle initiative pour la réalisation du Marché unique - elle va le faire à Amsterdam^parallèlement à la Conférence intergouvernementale. Ceci est d'une importance immense pour l'industrie, et nous discutons avec la Commission pour savoir comment nous pouvons combiner nos forces*<sup>24</sup> ». Cela a conduit à un approfondissement de la libéralisation des marchés des télécommunications, des transports et de l'énergie, au brevetage du vivant, à la concession de monopoles dans le

---

<sup>19</sup> ibid p.65 . Agence Europe, 12 décembre 1993

<sup>20</sup> ibid p.62. Brochure de l'ERT, septembre 1993

<sup>21</sup> ibid p.66-67. Entretien avec Keith Richardson.

<sup>22</sup> ibid p.67-68

<sup>23</sup> ibid p.69-70

<sup>24</sup> ibid p.70 Entretien avec Keith Richardson.

domaine des biotechnologies et au processus d'harmonisation de l'impôt sur les sociétés en Europe.

Pour ces lobbies, presque tout finit par se réduire à la compétitivité, y compris les politiques écologiques et sociales. C'est la raison pour laquelle l'ERT promeut auprès des responsables politiques, sa nouvelle bible, le « **benchmarking** » ou « **évaluation comparative** », une méthode quantitative de comparaison des politiques publiques sur la compétitivité. Selon elle, l'évaluation comparative revient à « *scanner le monde afin de découvrir les méthodes les plus efficaces actuellement utilisées pour ensuite essayer de les égaler ou de les surpasser* »<sup>25</sup>. L'évangile du « benchmarking » a finalement été adopté par la Commission européenne « *...je tiens à dire à quel point il me semble important que la Commission continue de recevoir de telles idées « pionnières » et tournées vers l'avenir, qui peuvent réellement aider l'orientation des politiques à améliorer la compétitivité de l'Europe* » - courrier de David Wright, conseiller du président de la Commission Santer, à Keith Richardson (Bruxelles, 10 octobre 1996)<sup>26</sup>. « *Les conséquences sont de taille : la compétitivité se trouve institutionnalisée comme critère premier, et les politiques adoptées le sont en fonction de spécificités techniques plutôt que par délibération politique* »<sup>27</sup>. Un pas de plus vers le tout technocrate.

J'ajouterai volontiers à titre de réflexion personnelle que le « benchmarking » semble avoir envahi les services publics à tous les niveaux en faisant de l'évaluation quantitative du travail des agents publics le seul critère recevable d'efficacité ; façon d'introduire comme règle première la rentabilité dans le service public et donc de le détourner justement... du service public.

L'évaluation comparative peut s'appliquer à tous les domaines imaginables ; il en va ainsi des critères de convergence de l'Union monétaire qui constituent une pression énorme sur les gouvernements pour qu'ils assainissent leurs finances ; et pour éviter tout retour en arrière, un pacte de stabilité et de croissance fut signé en 1999 à Amsterdam, véritable corset pour les États membres.

Après l'effondrement des régimes communistes d'Europe centrale et orientale, la Table ronde a encouragé l'intégration à marche forcée dans l'UE de ces économies nouvellement tournées vers le marché. Le gisement de main-d'œuvre hautement qualifiée et à bas salaire et les 150 millions de consommateurs susceptibles d'intégrer le marché unique ont tout de suite fait rêver les membres de l'ERT : « *C'est comme si nous avions découvert une nouvelle Asie du Sud-Est à notre porte* », s'emballait Keith Richardson<sup>28</sup>. »

En 1997, l'ERT est passée à la vitesse supérieure avec la création d'un groupe de travail sur l'élargissement de l'UE à l'Est, présidé par Percy Barnevik (alors PDG de la Cie d'investissement suédoise ABB). En décembre de la même année son « plan d'action pour l'élargissement » fut présenté au Sommet de Luxembourg.

En février 1999, ce groupe de travail spécial publiait un rapport intitulé « *l'expérience win win du commerce Est-Ouest* »<sup>29</sup>. Présentation d'un certain nombre d'expériences de firmes de l'ERT avec retombées bénéfiques tant pour l'UE que pour les pays d'accueil.. « *Cette présentation paradisiaque était toutefois fondée sur des analyses erronées tandis qu'étaient omis les effets négatifs sur l'environnement et l'emploi résultant de la dépendance de ces pays vis-à-vis des investissements étrangers ; ainsi en Hongrie, par exemple les transnationales pèsent jusqu'à 30 % du PIB* »<sup>30</sup>. » Dans toute cette région les entreprises locales se débattent face aux énormes moyens, à la technologie et la publicité des transnationales. Rien d'étonnant à ce qu'on trouve dans le sillage des multinationales un lourd contingent de chômeurs.

Les recettes préférées de l'ERT incluent la libéralisation des marchés de l'énergie, des

---

<sup>25</sup> ibid p.71. ERT, « benchmarking for Policy-Makers : The way to Competitiveness, Growth and Job creation », Bruxelles, 1996

<sup>26</sup> ibid p.71 Note bas de page

<sup>27</sup> ibid p.72

<sup>28</sup> ibid p.74

<sup>29</sup> ibid p.74

<sup>30</sup> ibid p.75

transports et des télécommunications et l'augmentation de l'investissement public dans les infrastructures du transport.

Les investissements occidentaux vers l'Est se sont multipliés rapidement, avec des apports d'investissement direct à l'étranger (IDE) qui totalisaient 9 milliards d'euros en 1997. Cette même année, les entreprises de l'Union se taillaient la part du lion, comptabilisant les deux tiers de l'IDE en Hongrie et en République tchèque et la moitié en Pologne. Les exportations de l'Union vers l'Europe centrale et de l'Est avaient triplé en dix ans, atteignant 80 milliards d'euros, les entreprises appartenant à l'ERT jouant un rôle de premier plan.

Tant aux niveaux européens que nationaux, les décideurs sont très réceptifs à l'adage selon lequel la compétitivité est le véritable chemin vers la création d'emplois. Mais grâce au concept d' **innovation** », la Table ronde pense avoir trouvé le chemin le plus rapide vers le nirvana de l'emploi. En novembre 1998 son groupe sur la compétitivité, présidé par Janssen de Solvay, a produit un nouveau rapport intitulé : « *La création d'emplois et la compétitivité par l'innovation. On y lit le portrait d'une économie en pleine ébullition, offrant « un flot incessant de produits et de services toujours plus récents, plus performants ou moins chers qui, constamment, rendent les produits plus anciens, moins performants, voire obsolètes - de même que les emplois qui y sont liés»*

*L'adaptation à ce processus de « **destruction créative** <sup>31</sup> » doit se faire à tous les niveaux de la société : chez les gouvernements, les entreprises et les particuliers, car « **lutter contre la restructuration revient simplement à faire obstacle au changement et à la création d'emplois** <sup>32</sup> ». « Le rapport résonne du leitmotiv de l'ERT en faveur de la mise en place d'un climat paradisiaque pour les affaires par la déréglementation et la flexibilisation du marché du travail ainsi que par la réforme des systèmes éducatifs <sup>33</sup>. » Pour quels résultats ? Deux exemples : sur une durée de 5 ans à partir de 1989, la compagnie d'électricité hollandaise Phillips a réduit son effectif de 22 % - environ 68000 emplois ; British Telecom a pu se glorifier d'avoir réduit son effectif de 235000 à 125000 entre 1985 et 1996. Et nous savons que le mouvement n'a fait que s'accélérer depuis, les multinationales se concentrant toujours plus sur les profits à court terme et l'investissement à haute rentabilité.*

« *Inauguré par le président de la Commission, Jacques Santer, en février 1995, le **Groupe consultatif sur la compétitivité [CAG]** est l'un des plus impressionnants exemples de l'institutionnalisation de l'accès aux structures décisionnelles de l'UE dont jouissent les lobbies <sup>34</sup>. » « Le groupe fût soigneusement sélectionné par Santer : sur les 13 membres figuraient Floris Maljers (Unilever), Percy Barnevik (ABB), David Simon (BP) et Jorma Olilla (Nokia), tous de l'ERT ; des directeurs exécutifs de multinationales ou de banques ; l'ancien président du Treuhand (agence d'Etat allemande qui privatisa les entreprises de l'ex-Allemagne de l'Est) ; trois syndicalistes et un certain nombre de politiciens dont Carlo Ciampi, ex-Premier ministre italien et directeur de la Banque d'Italie <sup>35</sup>. » A propos de la présence des trois syndicalistes au CAG, Richardson fit remarquer que « *le fait qu'ils aient signé les rapports du CAG donne [aux rapports] un supplément de poids <sup>36</sup>* ». Pendant son premier mandat de deux ans le CAG a produit quatre rapports sur le thème « **améliorer la compétitivité** », chacun publié quelques semaines seulement avant les sommets semestriels de l'Union européenne. Le premier rapport, faisant écho aux prescriptions habituelles de l'ERT comprenaient le financement par partenariat public-privé de l'infrastructure des transports [TEN], le prompt élargissement de l'Union vers l'Est ainsi que la mise en place de l' « **éducation tout au long de la vie** » et de la « **société de la connaissance** », c'est à dire adaptation permanente aux variations des besoins de l'industrie. Le second rapport juste*

---

<sup>31</sup> ibid p.78. Sur la « religion du changement » et le « cycle de l'innovation », lire Thomas Franck, *Le Marché de droit divin. Capitalisme sauvage & populisme de bon marché*, Agone 2003 p.304-316

<sup>32</sup> ibid p. 78 .ERT, « *La création d'emplois et la compétitivité par l'innovation* » Bruxelles, nov.1998

<sup>33</sup> ibid p.78-79

<sup>34</sup> ibid p.81

<sup>35</sup> ibid p.82

<sup>36</sup> ibid p.86

avant le sommet de Madrid (1995) préconisait de faciliter la déréglementation et la privatisation du secteur public, particulièrement dans des domaines tels que l'énergie, les transports et les télécommunications. Pour les mesures écologiques il était conseillé d'utiliser des instruments fondés sur le marché plutôt que d'user des réglementations. Dans son troisième rapport en juin 1996, le CAG s'inquiétait des débats très animés sur le chômage généralisé en Europe et demandait des pactes sociaux entre employeurs, travailleurs et gouvernements pour « **contrer la menace de désagrégation** ». Il proposait la modernisation du marché du travail par l'assouplissement des horaires de travail, la modération des salaires et plus de mobilité entre les entreprises, les régions et les Etats. Le quatrième rapport (déc.96) avant le sommet de Dublin avait pour thème la position de l'Europe dans la mondialisation économique. Il demandait la poursuite de la libéralisation du commerce et de l'investissement dans le cadre de l'OMC, la pleine réalisation de l'AMI et la modification de l'article 133 du traité de Maastricht sur la politique commerciale commune, qui permettrait à la Commission de négocier sur les services, la propriété intellectuelle et l'investissement direct étranger. C'est ainsi que, l'emportant sur toutes les autres considérations, la compétitivité industrielle est devenue de facto le principal but des politiques européennes

L'UNICE créée en 1958, l'Union of Industrial and Employers' Confederation of Europe (Association des patronats européens) ([www.unice.org](http://www.unice.org)), avec son tout nouveau président depuis juillet 2005, Ernest-Antoine Seillière. Regroupe aujourd'hui 39 confédérations d'industriels et d'employeurs provenant de 32 pays d'Europe et parle fièrement au nom de plus de 20 millions de petites, moyennes et grandes entreprises. " *Il y a environ 19000 experts à la Commission et nous leur faisons savoir notre position par rapport à tous les problèmes pouvant avoir une importance pour l'industrie... notre secrétaire général écrit aux membres de la Commission, nos directeurs discutent avec les directeurs de service et notre personnel communique avec les experts* ». Selon son ex-secrétaire général Zygmunt Tyszkiewicz, l'UNICE bénéficie même d'un accès régulier à la Commission : « *Nous restons en contact. La Commission est une administration très ouverte, elle est très accessible. Et ils pensent que nous pouvons les aider.* »<sup>37</sup> Présente également au Parlement, notamment par l'intermédiaire de ses fédérations : " *Si l'on veut influencer un député espagnol, il sera plus efficace de le faire en espagnol par l'intermédiaire de notre fédération espagnole* »<sup>38</sup>. Il faut savoir que le traité de l'Union demande à la Commission de consulter les dirigeants et les travailleurs, ses prétendus "partenaires sociaux" sous le terme de "dialogue social". « *Depuis juin 1999, l'Unice (et à travers elle l'Union européenne des artisans et des petites et moyennes entreprises [UAEPME], la Confédération européenne des employeurs du secteur public [CEEP] et la Confédération européenne des syndicats [ETUC] sont officiellement reconnus comme "partenaires sociaux" du "dialogue social".* »<sup>39</sup>

L'UNICE est en contact avec l'ERT, mais également avec l'AMCHAM, le TABD et des groupes sectoriels tels que la CEFIC. " *Ce réseau est très, très important, expliquait Zygmunt Tyszkiewicz. Il y a peut-être plusieurs voix mais l'important est qu'elles font toutes passer le même message* »<sup>40</sup>. Bien que le personnel de l'UNICE à Bruxelles ne se compose que de 45 personnes en 2005-, Tyszkiewicz proclamait qu'elle pouvait "mobiliser mille personnes pour l'aider à faire son travail". En fait, politiques et propositions sont élaborées par des commissions coordonnant un réseau complexe de plus de 60 groupes de travail composés d'experts provenant des fédérations.

Avec la mise en place du Marché unique, « *L'UNICE réclama à grands cris la libéralisation des services publics et l'ouverture de plusieurs autres services d'intérêt général à une concurrence plus grande. Simultanément elle se plaignit bruyamment de la mise en place de nouvelles réglementations concernant l'environnement ou la santé qui pourraient porter*

---

<sup>37</sup> ibid p.92. Entretien avec Zygmunt Tyszkiewicz.

<sup>38</sup> ibid p.93. Entretien avec Christophe de Callatäy, Bruxelles nov.1998

<sup>39</sup> ibid p.94 Note bas de page

<sup>40</sup> ibid p.94

atteinte à la compétitivité industrielle.<sup>41</sup> » . Cela accompagné de demandes de "réformes structurelles visant à réduire de façon drastique les dépenses publiques, particulièrement dans les domaines de la consommation publique, des retraites, de la santé, des allocations sociales et des subventions".<sup>42</sup>

An niveau de l'emploi, "l'UNICE proclame que les hauts taux de chômage en Europe peuvent être résorbés par la création d'un marché du travail toujours plus flexible : " Il est devenu presque impossible de créer des emplois. La main-d'œuvre est tellement chère. Il est si difficile de licencier du personnel qu'on préfère ne pas en employer."<sup>43</sup>».

Evidemment, le groupe rejette vigoureusement l'idée de convention collective au niveau européen.. Cependant, « la campagne victorieuse de la société civile contre l'AMI semble avoir ébranlé la suffisance de l'UNICE<sup>44</sup>. » Depuis elle essaie de prendre en compte les préoccupations des ONG dans son discours en faveur de la mondialisation. Pourtant au moins lorsqu'il s'agit d'environnement, il est clair que ces sentiments attentionnés sont superficiels. «Un « **monstre absolu** », c'est ainsi qu'un lobbyiste écologique basé à Bruxelles qualifie l'UNICE : « Le nombre de ses membres est phénoménal et ils sont présents à pratiquement tous les débats sur l'eau, les produits chimiques, les déchets, etc. Ils prennent des positions épouvantables par rapport à l'emballage, l'incinération ou le recyclage et affirment considérer les technologies non polluantes comme une plaisanterie. Ils bataillent vigoureusement en faveur d'accords volontaires de sorte que les politiques écologiques ne puissent être, en fin de compte, déterminées que par l'industrie.<sup>45</sup> ». Priorité aux affaires.

Mission prioritaire : améliorer la compétitivité de toutes les entreprises en Europe et veiller à ce que leurs intérêts soient entendus et pris en compte. On peut dire qu'elle y réussit parfaitement, dans la mesure où une comparaison entre le cahier de revendications de l'UNICE et le programme présenté au Conseil européen des ministres par la Commission en vue des négociations OMC montre qu'ils sont quasiment identiques ! Ainsi par exemple c'est l'UNICE qui est à l'origine de la puissance du Comité 133, du fait de l'intense pression qu'elle a exercée au moment des négociations des traités de Maastricht, d'Amsterdam et de Nice afin d'étendre les compétences exclusives de la Commission dans les négociations commerciales internationales

L'ESF ([www.esf.be](http://www.esf.be)) En 1998, en vue des négociations pour la mise en oeuvre de L'AGCS, l'UNICE, poussée par la DG Commerce<sup>46</sup>, a créé en son sein l'European Services Network (ESN) dans le but de "conseiller les négociateurs de l'U.E. à propos des principales barrières au commerce sur lesquelles les négociations devaient se concentrer. L'ESN a été enregistrée comme ONG par l'OMC pour la conférence ministérielle de Seattle, en 1999. »

En 2000, l'ESN est devenu l'European Services Forum (ESF) qui regroupe 50 firmes transnationales et 36 fédérations européennes de firmes travaillant dans le secteur des services. En font partie des firmes dont le quartier général est extérieur à l'Europe (EDS, DHL, IBM, Microsoft, Universal Music Group).

En étroite collaboration avec son équivalent américain, l'US Coalition of Services Industries, l'ESN a arrêté une série de principes en matière de libéralisation des services qu'on retrouve tels quels dans les positions de la Commission européenne : pression en faveur d'une libéralisation poussée de tous les secteurs de tous les services ; attention particulière au démantèlement des législations et réglementations nationales contraires à la libre concurrence ; surveillance renforcée du respect des règles de l'AGCS par les États et leurs pouvoirs subordonnés ; suppression des exigences nationales ou locales relatives aux personnes employées ; renforcement des "disciplines" arrêtées par l'OMC pour limiter les

---

<sup>41</sup> ibid p.97

<sup>42</sup> ibid p.97. "Évaluation comparative de la compétitivité : de l'analyse à l'action", Bruxelles déc.1997

<sup>43</sup> ibid p.98. UNICE, « Evaluation comparative de la compétitivité... ». op. cit.

<sup>44</sup> ibid p.101

<sup>45</sup> ibid p. 102. Source confidentielle, Bruxelles, 21 février 1997

<sup>46</sup> Europe INC p.405

*réglementations nationales ou locales.*<sup>47</sup> »

*« L'ESF a été le premier interlocuteur de la Commission lorsque celle-ci préparait l'offre de libéralisation de services vers la fin de 2002 et le début 2003. L'ESF tient des réunions régulières avec les membres du comité 133 (services), au cours desquelles sont présentés et examinés les documents de l'ESF.»<sup>48</sup> »*

Le **TABD** ([www.tabd.org](http://www.tabd.org)) En 1995, à l'instigation de la Commission européenne et du ministère américain du Commerce, fut créé le Trans Atlantic Business Dialogue.

*« Il s'agit d'une organisation regroupant les PDG des 150 plus importantes entreprises européennes et américaines. Son rôle est de formuler des "recommandations" pour éliminer les barrières au commerce et aux investissements et pour faire avancer la libéralisation du commerce mondial dans le cadre de l'OMC. Très rapidement, cette organisation a établi des liens étroits avec la Commission européenne, et en particulier avec les directions générales responsables du commerce et de l'industrie. Au sein de ces départements, des cellules ont spécialement été créées pour recevoir les recommandations du TABD, veiller à leur concrétisation, et collaborer avec les groupes de travail du TABD. Jérôme Monod, alors président du TABD, reconnaît que celui-ci est, "sans nul doute possible, l'organisation non gouvernementale qui dispose du plus grand accès aux institutions politiques des deux côtés de l'Atlantique. Les contacts avec la Commission sont extrêmement réguliers, d'une manière informelle et autrement » (Déclaration au Parlement européen, le 18 mars 1999). La volonté de la Commission de satisfaire les exigences du TABD s'est traduite par la mise à jour régulière de TABD Implementation Tables, un document de travail interne à la Commission qui fait le point sur l'exécution des recommandations formulées par le TABD. Outre ce document, un groupe ad hoc a été créé : le groupe inter services pour les relations UE-US, qui fonctionne en fait comme l'instrument principal de coordination pour la réalisation des recommandations du TABD. Selon l'Observatoire des entreprises européennes, ces recommandations seraient exécutées dans une proportion de 80%.<sup>49</sup> »*

### **Le lobby biotechnologique**

Il existe d'autres structures représentatives d'intérêts privés qui ont l'écoute attentive de la Commission. Par exemple, dans le domaine des biotechnologies, à l'avant-garde de la promotion des substances transgéniques, **EUROPABIO** compte 35 multinationales et 23 fédérations nationales de la bio-industrie représentant 1200 PME. Parmi les multinationales adhérentes figurent les quatre géants mondiaux que sont Monsanto, Syngenta, Pioneer (Dupont) et Bayer ainsi que Danone, Novartis, Nestlé, Novo Nordisk, Rhône-Poulenc, Solvay et Unilever. Alors que la grande majorité des européens demande une législation stricte sur la biotechnologie, les politiques de soutien à la biotechnologie ont constitué, dès le début des années 1990, le cœur de la stratégie de croissance de l'UE : elles figuraient aussi bien dans le **livre blanc** de Delors (1993), où *« il était fait l'éloge de la biotechnologie, présentée comme "une des technologies les plus prometteuses et importantes pour un développement durable au siècle prochain"<sup>50</sup>*, que dans le **"Pacte de confiance"** de Santer (1996). *« Plutôt que de répondre à l'inquiétude publique par la protection juridique, la Commission affirmait la biotechnologie comme un atout pour l'Europe et prenait des mesures pour alimenter et maintenir la compétitivité de cette industrie à l'échelle mondiale<sup>51</sup>. »* *"Une des réussites de ce puissant groupe de pression fut l'adoption, le 6 juillet 1998, de la directive 98/44 légalisant la bio piraterie et le brevetage du vivant animal, végétal et humain (cette directive violerait 8 instruments internationaux). C'est à Europabio que l'on doit également la proposition faite*

---

<sup>47</sup> R.Jennar. Europe, la trahison des élites p.31-32

<sup>48</sup> ibid p.32.

<sup>49</sup> ibid p.32-33

<sup>50</sup> Europe INC. p.176-177. Livre blanc

<sup>51</sup> ibid p.174

par la Commission de mettre fin au moratoire sur les OGM. C'est également à Europabio qu'on doit l'absence de toute défense effective du principe de précaution par la Commission européenne dans une enceinte comme l'OMC.<sup>52</sup>».

Pendant leur campagne virulente en faveur du brevetage du vivant, les industriels biotech murmurèrent les mots les plus doux - "emploi", "croissance" et "compétitivité" - à l'oreille des décideurs. Le brevetage du vivant allait aider les entreprises européennes et donc l'économie et les citoyens européens ...un argument qui s'avéra assez efficace pour faire basculer le vote du Parlement. Sans apporter aucune preuve consistante, un rapport commandé par Europabio : « *Evaluation comparative de la biotechnologie en Europe* <sup>53</sup> », proclamait en 1997 que la biotechnologie générerait trois millions d'emplois avant 2005 !

Ce sont des sommes astronomiques qui ont été engagées dans ces campagnes ; ainsi selon le lobbyiste Simon Gentry le géant pharmaceutique SmithKline Beecham, avant même la naissance d'Europabio, a consacré 20 millions de livres sterling (près de 30 millions d'euros) à la campagne sur le brevetage du vivant . La firme a également très efficacement manipulé et instrumentalisé les groupements d'intérêts de malades ...Ainsi le jour du vote, en juillet 1997, s'adressant aux sentiments des députés, des personnes en chaise roulante manifestèrent à Strasbourg devant le siège du Parlement, clamant le slogan de l'industrie pharmaceutique : « **Pas de brevets, pas de remèdes** ». Sensibles à la prise de position des groupements de malades les parlementaires votèrent en faveur du brevetage. Après ce vote, certains groupements de malades ont découvert qu'ils avaient été manipulés par l'industrie et ses lobbyistes, prenant conscience de la divergence de leurs intérêts. Notamment le Groupement d'intérêt pour la génétique rendit donc publique une lettre redéfinissant ses positions et réaffirmant son opposition au brevetage du vivant. Mais cette réaction survint trop tard pour renverser le vote du Parlement<sup>54</sup>.

Étrange indépendance que celle d'une Commission dont les membres entretiennent des liens étroits avec des cercles aussi confidentiels que le groupe **BILDERBERG** ou l'une de ses émanations la **Commission trilatérale** ; là, il semble que l'on change de niveau et que se joue dans une grande confidentialité les grandes options planétaires. Par exemple la 47eme conférence Bildeberg en 1999 au Portugal devait porter « *sur l'OTAN, la génétique, les marchés émergents, la nouvelle économie, les politiques européennes, les politiques américaines, l'architecture financière internationale et la Russie.* »<sup>55</sup> L'idéologie est toujours la même : « *une économie de marché mondiale et sans barrières d'aucune sorte constitue le seul modèle viable pour toutes les nations du monde.* »<sup>56</sup> Pour donner une idée de l'élite qui compose ces super groupes de pression, le comité de Direction du groupe Bildeberg en 1997 était composé de : « Etienne Davignon, ex-vice président de la Commission européenne,, président de la Société générale de Belgique (membre de l'ERT) et président de l'Association pour l'union monétaire en Europe ; Peter Sutherland, ancien directeur du GATT, ex-commissaire européen, PDG de BP et actionnaire de Golden-Sachs International ; Renato Ruggiero, ancien directeur de l'OMC et membre du conseil d'administration de Fiat ; et Percy Barnevik, alors PDG d'Investor AB et membre de l'ERT. Henry Kissinger et le Président de la Banque mondiale, James Wolfensohn, sont également membres de ce comité de direction. »<sup>57</sup>

Et pour terminer, citons les propos tenus par David Rockefeller fondateur de BILDERBERG en 1952 et de la trilatérale en 1973, au journal News-week international le premier février 1999, « *Quelque chose doit remplacer les gouvernements, et le pouvoir privé me semble l'entité adéquate pour le faire* ». Ce même personnage avait déclaré huit ans plus tôt devant

---

<sup>52</sup> Raoul Jennar "Europe, la trahison des élites". p.34

<sup>53</sup> Europe INC p.182 et notes

<sup>54</sup> Europe INC p.184-186

<sup>55</sup> ibid p.293

<sup>56</sup> ibid p.294

<sup>57</sup> ibid p.292

*la Commission trilatérale : « La souveraineté supranationale d'une élite intellectuelle et de banquiers est sûrement préférable au principe d'autodétermination des peuples ». Parmi les travaux de doctrine qui ont inspiré l'offensive en faveur de l'État minimum, on trouvait un rapport de la Commission trilatérale intitulé « The Crisis of Democracy » dans lequel on pouvait lire « Il y a des limites désirables à l'extension de la démocratie politique ». Ces deux lobbies sont les véritables architectes de la mondialisation néolibérale.<sup>58</sup> »*

---

### **Annexe 1**

Le traité de Nice a modifié en 2004 le nombre de voix attribuées à chaque pays pour le calcul de la majorité qualifiée :

Pays	voix	%	Pays	voix	%
Allemagne	29	9,04 %	Autriche	10	3,12 %
France	29	9,04 %	Suède	10	3,12 %
Gde Bretagne	29	9,04 %	Danemark	7	2,18 %
Italie	29	9,04 %	Finlande	7	2,18 %
Espagne	27	8,42 %	Irlande	7	2,18 %
Pologne	27	8,42 %	Lituanie	7	2,18 %
Pays Bas	13	4,05 %	Slovaquie	7	2,18 %
Belgique	12	3,74 %	Chypre	4	1,5 %
Grèce	12	3,74 %	Estonie	4	1,5 %
Hongrie	12	3,74 %	Lettonie	4	1,5 %
Portugal	12	3,74 %	Luxembourg	4	1,5 %
Rép. Tchèque	12	3,74 %	Slovénie	4	1,5 %
			Malte	3	0,94 %

---

<sup>58</sup> *ibid* p.17-18